

---

## BOOK REVIEWS

---

---

### **Raportul Comisiei Prezidențiale pentru Patrimoniul Construit, Siturile Istorice și Naturale**

(Rapport de la Commission présidentielle pour le patrimoine construit, les sites historiques et naturels)  
Bucarest, Administration présidentielle, septembre 2009

---

**F**RUIT D'UNE activité de presque une année et demie, depuis la fondation, le 18 avril 2008, d'une commission présidentielle formée de 21 spécialistes de prestige (Dan Mohanu, Șerban Sturdza, Ștefan Andreescu, David Baxter, Maria Berza, Ruxandra Demetrescu, Hanna Derer, Paul Gherasim, Ioana Irina Iamandescu, Mioara Lujanschi, Dan Lungu, Iustin Marchiș, Dan Marin, Aurelian Trișcu, Petre Guran, Monica Mărgineanu Cârstoiu, Ioana Iancovescu, Ștefan Mănciulescu, Ecaterina Buculei, Ionică Pîrvu, Cristian Lascu), le *Rapport de la Commission présidentielle pour le patrimoine construit, les sites historiques et naturels* – étendu sur 256 pages, dont 148 textes et 108 illustrations – est un document programmatique important, qui restera un repère significatif pour les futures analyses sur les réalités de la période que nous traversons. La rédaction de ce rapport sur la situation actuelle du patrimoine construit, des sites historiques et naturels, n'est que le premier des quatre objectifs poursuivis par la Commission présidentielle. Elle doit par la suite élaborer des stratégies, à long et moyen terme, de protection et de promotion du patrimoine

culturel, identifier des mesures efficaces au niveau institutionnel en vue d'assurer l'implémentation des politiques prioritaires dans le domaine du patrimoine construit, des sites historiques et naturels, rédiger un guide du patrimoine construit, des sites historiques et naturels. L'utilité du rapport de la Commission présidentielle pour le patrimoine construit dépend, évidemment, de sa capacité de constituer une base de départ pour la réalisation des objectifs ainsi que des modalités par lesquelles les institutions habilitées entendront assumer et mettre en pratique les recommandations de la Commission.

La Commission a relevé l'existence de quelques aspects positifs, liés principalement à la possession par la Roumanie d'un patrimoine culturel et naturel d'une grande diversité, à la constitution d'un cadre légal et à l'élaboration de stratégies censées offrir les prémisses favorables aux programmes de protection et de mise en valeur du patrimoine. Ces constatations positives sont malheureusement ombrées d'une multitude d'aspects négatifs, qui parviennent souvent à les annuler. L'état du patrimoine de la Roumanie a reçu un diagnostic extrêmement sévère, presque impitoyable. Le patrimoine culturel et naturel de notre pays est soumis à une agression destructive permanente, alors que la protection, la conservation et la mise en valeur de celui-ci risquent de devenir des notions sans couverture. Le rythme de la destruction est beaucoup plus élevé que celui de la restauration ou de la protection efficace. Les zones protégées et les centres histo-

riques des villes sont attaqués par des spéculations immobilières et des projets promus au nom d'un développement précaire, qui manque de perspective. Le Ministère de la Culture ne dispose pas de la capacité institutionnelle nécessaire pour assurer la mise en pratique des lois sur la protection du patrimoine. En même temps, la décentralisation, c'est-à-dire la remise des responsabilités aux autorités locales, a été faite sans assurer des mesures et des instruments adéquats à ce domaine. De plus, la multitude des carences législatives ne font que faciliter la transgression de la loi, qui est mise en pratique de manière défectueuse et incompétente, encourageant l'illégalité et l'abus. Parmi les causes de la destruction du patrimoine, les contradictions législatives, l'absence d'une terminologie précise en ce qui concerne l'utilisation des concepts, le niveau médiocre d'instruction du personnel travaillant dans les domaines de la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine, l'absence d'une réglementation dans le domaine de la propriété, la diminution progressive du rôle de la Commission nationale des Monuments, le manque de moyens financiers mis à la disposition des propriétaires et des administrateurs du patrimoine, l'inexistence d'un cadastre général de la Roumanie.

En l'absence de solutions qui permettent la réalisation d'une intervention rapide, radicale et efficace, les seules possibilités d'action dont disposent les institutions habilitées restent l'éducation, la communication et la prise en charge des responsabilités. Ce sont des solutions à long terme, alors que le patrimoine national en danger a besoin d'une intervention ferme et immédiate.

Au sujet d'une question extrêmement controversée, celle de Roşia Montană, qui a enflammé le milieu des spécialistes du pa-

trimoine de Roumanie et de l'étranger, la Commission a eu une attitude tranchante. Les spécialistes montrent dans ce rapport que les problèmes liés à la recherche des vestiges archéologiques de Roşia Montană sont loin d'être résolus, qu'un grand nombre de monuments historiques de cette localité sont menacés de disparaître définitivement si le projet d'exploitation de l'or est mis en œuvre, que ce site archéologique unique en Roumanie et en Europe, représentant un paysage culturel d'une valeur exceptionnelle, risque d'être anéanti. Dans ce cas, les critiques du rapport pourront, évidemment, reprocher aux auteurs de ne connaître ni les réalités du terrain, ni les problèmes discutés ou les projets de protection du patrimoine auxquels la compagnie minière s'est engagée avec un budget consistant. Il n'en est pas, d'autre part, moins vrai que la relation trop serrée entre les archéologues impliqués dans le projet et la compagnie minière a été jugée potentiellement génératrice d'avantages matériels susceptibles d'affecter l'objectivité des jugements qu'ils avaient émis.

Le paysage culturel rural et ses monuments se confrontent, selon la Commission, à des problèmes extrêmement graves. Les exemples mentionnés par les auteurs du rapport suggèrent une situation alarmante, le nombre d'églises en bois – pour n'en donner qu'un seul exemple – diminuant considérablement. La dégradation de ce patrimoine est souvent le résultat du désintérêt et du manque de ressources des communautés locales, qui préfèrent laisser à l'abandon les anciens monuments d'architecture traditionnelle. Et si les monuments sont toutefois réhabilités, les réparations sont exécutées de manière impropre, ce qui prouve la perte progressive du savoir-faire traditionnel en matière de techniques de construction.

Nonobstant ses bonnes intentions et son ton incisif, le rapport de la Commission présidentielle pour le patrimoine a aussi des aspects critiquables. La Commission a disposé d'un temps limité et d'un financement minimal, sans avoir la possibilité de former des équipes de recherches capables de faire des investigations sur le terrain. La plupart des informations sur les objectifs du territoire ont été obtenues par des voies non-officielles, par le biais d'acointances ou par des moyens indirects, qui ne sont pas toujours de confiance. C'est probablement la raison pour laquelle les monuments présentés dans le rapport ne semblent pas le résultat d'une sélection judicieuse, notamment en ce qui concerne la Transylvanie et ses monuments. D'ailleurs, les membres de la Commission sont tous de Bucarest, les instituts de recherche et les universités du pays n'y étant nullement représentés, ce qui fait que la vision offerte est générale, insuffisamment documentée et dépourvue de tout contact direct avec les réalités du territoire. En dépit de ces défauts, le *Rapport de la Commission présidentielle pour le patrimoine construit, les sites historiques et naturels* reste un document intéressant, courageux et plein de leçons. L'avenir nous dira si ce document sera à la base d'une mobilisation plus ample des facteurs de décision en vue de la protection effective de notre patrimoine culturel et naturel.



TUDOR SĂLĂGEAN

ANDREAS GOTTMANN (dir.)

**Karl I. (IV). Der erste Weltkrieg und das Ende der Donaumonarchie**

(Publikationen des Historischen Instituts beim Österreichischen Kulturforum in Rom. Abhandlungen, 14. Band)  
Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2007

**L**AMPLE VOLUME dédié à la mémoire et à l'importance historique du dernier empereur de l'Empire autrichien et roi de Hongrie, Charles I<sup>er</sup> (IV), réunit les exposés présentés lors de la conférence internationale sur ce thème organisée sous le patronage de l'Institut autrichien d'Histoire de Rome et l'Institut Fraknoi de Hongrie. Rédigés en allemand, en italien et en anglais, ils suivent l'ordre de présentation au colloque. La béatification du dernier empereur autrichien en 2004 a remis en discussion, dans les milieux scientifiques européens, la question de l'importance de la période de la Première Guerre mondiale, qui a abouti à la dissolution du vaste Empire austro-hongrois et à la fondation, sur ses décombres, de plusieurs États nationaux.

Le coordinateur du volume, Andreas Gottmann, surprend dans son Introduction les derniers moments vécus par la Monarchie des Habsbourg ainsi que les options de politique étrangère du chef de l'État autrichien. Aux yeux de Gottmann, la chute de l'Empire austro-hongrois a aggravé les problèmes européens du XX<sup>e</sup> siècle, certains éléments de la tradition de cet espace pouvant et devant être récupérés dans les nouveaux cadres de l'Union européenne.

Les premières études du volume dévoilent quelques réalités de la guerre en Autriche proprement dite. Helmut Rumpler analyse le concept de « Mitteleuropa »